

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 569/2025

A LA SOCIETE INFRAOSE SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au développement et la construction de l'aéroport international de Kinshasa/N'djili, conclu avec le Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement et le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe dollars américains sept cent millions cent quatre mille deux cent quatorze, trente-quatre centimes (USD 707 104 2124,34) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% audit montant soit dollars américains quatorze millions neuf cent quarante-neuf mille sept cent vingt-neuf, quarante-huit centimes (USD 4 949 729,48), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/12/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'établissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général



Notaire, Marie Nyamba-Fatima Mabe
Kinshasa, le 30/12/2025
Vu et à l'instant rendu.
Bvn: 059-26
Cot.: 059-26
Pour photocopie certifiée conforme à l'original.
KAYEMBE MBAYI